



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 18 Avril 2017

Ouverture de la séance à 19 heures 30

Absents excusés : Dominique MOREAU, donne procuration à Thierry COURQUET, Isabel LALAOUI, Lydie TAVERDET

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

Lecture des délibérations du 28 mars 2017

1° REMERCIEMENTS

Les élèves de la classe de 3^{ème} du collège de Mandœuvre remercient le conseil municipal de l'aide financière apportée dans le cadre de leur voyage à Verdun et au Struthof

2° FINANCES

- **Des dotations de l'ETAT toujours en baisse** : encore une ponction de l'ETAT sur la dotation globale de fonctionnement qui devait être pourtant minorée en 2017 ! Un constat : 29 199 € en moins cette année, contre 34 621 € l'année dernière ! Globalement la commune aura perdu 118 298 € depuis 2011 :

Une DGF divisée par 2 ! (236 200 € en 2011 contre 117 902 € en 2017)

Ajoutons à cette somme, le versement annuel de 40 000 € au FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal) et la charge apportée par la modification des rythmes scolaires de 15 000 € / an, **la perte globale annuelle de recettes pour la commune avoisine aujourd'hui les 175 000 € : soit 10 % de ses recettes de fonctionnement**

Cette baisse de dotation et ces charges supplémentaires expliquent les augmentations de la fiscalité locale : taxe d'habitation et foncier bâti, dont les taux ont été longtemps les plus bas au sein des communes de PMA, avant que l'ETAT prenne les trois mesures : baisse de DGF, FPIC et modification des rythmes scolaires.

- **DM1** : Une décision modificative a du être prise pour réajuster le budget avec une augmentation des crédits de 10 012 €, provenant des recettes des carrières communales, destinée à compenser la baisse de DGF.
- **Taxe sur la publicité** : la taxe sur la publicité extérieure, facultative, remplace depuis 2009 la taxe sur les emplacements publicitaires et les enseignes lumineuses. Le tarif de

cette taxe ne fait plus l'objet d'un arrêté ministériel depuis 2015, et est fixé par la commune. Le Maire propose de passer la valeur de cette taxe à 20,60 € le M2 à compter du 01/01/2018.

- **Taxe aménagement** : La délibération prise le 28 mars 2017 est annulée. En effet l'exonération de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin ne peut être fonction de la surface. De ce fait, l'exonération est adoptée à hauteur de 50 % pour les abris de jardin, sans faire référence à une notion de surface.

3° POINT TRAVAUX ACHATS ET PROJETS EN COURS

- **Parking de la Maternelle** : la réalisation du parking de la maternelle a démarré le 18 avril.
- **Lotissement « Saint Paul »**
 - **Diagnostic archéologique** : l'INRAP et la DRAC mettent tout en œuvre pour une avance rapide des fouilles qui démarreront le 9 mai.
 - **Ouverture des plis** : 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres concernant la viabilisation du lotissement.

	Montant HT	Délai
▪ N°1 EUROVIA	48 918,40 €	5 semaines
▪ N°2 CLIMENT	54 622,50 €	5 semaines
▪ N°3 COLAS	49 914,50 €	5 semaines

La commission d'ouverture des plis a retenu l'entreprise EUROVIA, la moins disante, pour un montant de 48 918,40 € HT soit 58 702,08 € TTC.

4° PERSONNELS COMMUNAUX

- **Personnel administratif**
 - Transformation des postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en adjoint administratif principal de 1^{ère} classe pour Sylvie CHOIGNARD, Stéphanie MADOZ, et Dominique QUITTET à compter du 1 mai 2017
- **Personnel technique**
 - Transformation du poste d'agent de maîtrise en agent de maîtrise principal pour Daniel CLERC, à compter du 1 mai 2017
 - Transformation des postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en adjoint technique principal 1^{ère} classe pour Danièle FAIVRE-PIERRET et Sébastien BAN, à compter du :
 - 1 mai pour Danièle FAIVRE-PIERRET
 - 1 août 2017 pour Sébastien BAN qui remplit les conditions à cette date

- Par ailleurs le poste occupé par Marie-Noelle GUILLEMIN-LABORNE en qualité d'adjoint technique est transformé en AGENT DE MAITRISE, à compter du 1 Mai 2017 suite à promotion interne.

- **ATSEM**

- Transformation du poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles en agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles pour Corinne LOUISON, à compter du 1 mai 2017

5° CCAS

- Une dizaine de personnes sont reçues régulièrement les jours d'ouverture du CCAS. Ce sont surtout des personnes isolées, les familles étant suivies par un travailleur social du conseil général. Les bénéficiaires de la banque alimentaire ont aussi été reçus.
- **« Panier solidaire »** : l'ouverture de l'épicerie est prévue pour début juin. La répartition des frais de fonctionnement (fonctionnement, personnel, transport...), se fera au prorata des personnes fréquentant l'épicerie. La commune de Mathay met à disposition le matériel de la banque alimentaire.

6° JEUNESSESCOLAIRE PERISCOLAIRE

- **Vacances musicales** : L'aide de 50 € attribuée aux enfants de Mathay fréquentant le centre de vacances musicales organisé par les FRANCAS, a été reconduite pour l'année 2017.

7° FORETS

- **Visite en Forêt**

Une visite en forêt est organisée mercredi 19 avril après midi avec des représentants de l'ONF, PMA, VEOLIA et Commune, afin de faire le point sur les tracés Feeders sur le territoire de la commune.

8° ANIMATION CULTURE

- 345 personnes ont visité l'expo photos qui s'est déroulée les 1 et 2 avril.
- Une marche de 10 km sur le territoire de la commune, a été organisée par l'association de marche de Mathay, pour les membres du conseil municipal, qui ont apprécié cette sortie nature.

9° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT

- **Plan de ville :**

Une étude est en cours entre la Commune et le groupe « Média Plus Communication ». Cette société nous propose la mise en place d'un ou deux panneaux plan de ville qui seront installés sur le RD 438, rond point des colonnes, et le RD437 zone des commerces (Charles de Gaulle). Les demandes publicitaires seront adressées aux

commerces du secteur. Ces panneaux, outre le plan de Mathay, ayant des encarts publicitaires qui permettent de payer la mise en service.

- **Informatique scolaire :**

Afin de récupérer correctement les informations internet sur l'ensemble des salles de l'école maternelle, des Liveplug HD seront installées pour transférer les informations sur les ordinateurs par courant porteur.

10° DEPARTEMENT

- **Schéma départemental d'accessibilité :** ce schéma élaboré en septembre dernier par l'état et le département, vise à identifier un éventuel déficit d'accessibilité des services nécessaires à la vie quotidienne. Etabli pour une durée de 6 ans, ce schéma conduira à l'établissement d'un programme d'actions, destinées à renforcer les offres de service.

11° PMA

- **Programme habiter mieux :** dans le cadre de la politique de soutien à la rénovation du parc privé, PMA alloue des subventions aux propriétaires réalisant des travaux de rénovation dans le cadre des économies d'énergie. Cette augmentation des aides est financée par l'ANAH, les informations vous seront données par l'ADIL du Doubs. Une plaquette est visible sur notre site internet.
- **Conservatoire de Musique :** une convention de partenariat est passée avec le conservatoire de musique du Pays de Montbéliard pour la réalisation du concert qui se tiendra le 19 mai en l'église de Mathay.
- **Convention de servitude avec PMA :** une convention de servitude a été passée avec PMA pour le passage d'un feeder eau de diamètre 800 mm sur la parcelle A 1635. Cette convention est conclue pour la durée de l'existence de la canalisation, et une somme de 100 €.

12° DIVERS

- **Bourguignon : Foire à tout du 14 mai**

Le comité des fêtes de Bourguignon invite la population de Mathay, lors de l'organisation de la « Foire à tout »